

Société suisse de numismatique

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau**

Band (Jahr): **21 (1917)**

PDF erstellt am: **24.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

**XXXIX^e Assemblée générale, tenue à Fribourg,
le 15 juin 1918.**

(I^{er} Congrès suisse d'histoire et d'archéologie.)

La Société suisse de numismatique, dérogeant à la coutume de se réunir en automne a, cette année, devancé les temps et tenu sa XXXIX^e assemblée générale le 15 juin à Fribourg, pour pouvoir participer au premier Congrès suisse d'histoire et d'archéologie.

Six sociétés suisses étaient représentées à ce congrès :

Société générale d'histoire suisse ;
Société suisse de numismatique ;
Société suisse des monuments historiques ;
Société suisse d'héraldique ;
Société suisse des traditions populaires ;
Société suisse de préhistoire.

En tout deux cent trente-cinq participants.

Cette première réunion de sociétés qui, par des moyens divers, concourent au même but, a eu un plein succès, mais il eût été plus grand encore si le temps se fût montré plus clément ; le charme de la vieille et pittoresque cité des Zæhringen aurait gagné à être coloré par les rayons du soleil. Malgré cette « restriction », chacun a remporté un agréable souvenir des heures passées, de même que tous ont rendu un hommage mérité à notre collègue, M. Fr. Ducrest, et à ses collaborateurs pour la parfaite organisation de ces assises historiques.

Dès leur arrivée, les congressistes reçoivent leur carte de fête et de logement et, le samedi 15 juin, dès l'après-midi, les premiers arrivés se rendent à Bourguillon, où M. le curé Comte leur fait les honneurs du sanctuaire dont il a la garde.

Au retour, la Société générale d'histoire se rend à l'Hôtel cantonal, où a lieu sa séance annuelle, sous la présidence de M. Meyer von Knonau. Après avoir liquidé les questions administratives, cette assemblée entend une conférence de M. le D^r Nadler, professeur à l'Université de Fribourg, sur Vadian, humaniste saint-gallois du XVI^e siècle.

* * *

A la même heure, la Société suisse de numismatique se réunissait à l'hôtel des Merciers, dans le salon de la Société des Amis des beaux-arts.

Étaient présents : MM. Eugène Demole, président ; Éd. Audeoud, vice-président ; Th. Grossmann, trésorier ; H. Fatio et É. Hahn, assesseurs ; H. Jarrys, secrétaire ; E. Lang-Schneebli, Argovie ; H. Girtanner-Salchli, D^r R. Wegeli, Berne ; Ch. Broillet, Fr. Ducrest, Fribourg ; J. Budin, É. Dreyfus, A. Künzler, Ch. Muriset-Gicot, F. Naly, Genève ; F. Baur-Borel, G. Gallet, A. Michaud, Neuchâtel ; J. Röllin, Saint-Gall ; Paolo Bezz, Tessin ; É. Henrioud, A. Jaccard, E. Lugrin, A. Meyer, de Palézieux-du-Pan, E. Rosset-Klausfelder, Vaud ; en outre MM. A. Lambert, le cap. de Zurich, E. Crausaz, J.-J. Rytz, Bertschy, le colonel Reynold, le P. Athanase, E. de Gottray, M. de Weck.

La séance est ouverte à 5 heures et quart, sous la présidence de M. Eugène Demole, président.

Le procès-verbal de la précédente assemblée générale ayant été publié dans la *Revue* (t. XXI, pp. 83 et suiv.), l'assemblée renonce à en entendre la lecture et déclare l'accepter.

Le secrétaire donne la liste des sociétaires qui se font excuser : MM. le D^r Imhoof-Blumer, membre honoraire, Winterthour ; H. Cailler, bibliothécaire, Genève ; Ruegg-Karlen, Bâle ; Haas-Zumbühl, Ribary, Lucerne ; Blumer-Egloff, Zurich ; le commandant Babut, Paris.

M. le président présente son rapport sur la marche de la Société pendant l'exercice écoulé. Il expose le motif pour lequel notre Société tient ses assises à une époque différente de celle des années précédentes, soit notre participation au premier congrès des Sociétés suisses d'histoire, en faisant valoir que c'est la première fois qu'elle se trouve

dans son cadre naturel, celui de l'histoire et de l'archéologie, sciences qui tendent à un but commun. M. le président rappelle les décès et les admissions survenus pendant l'année, les dernières peu nombreuses, car les temps troublés que nous traversons sont défavorables au recrutement, de même qu'ils sont la cause de la publication irrégulière de notre *Revue*.

La gravure de notre jeton annuel a été confiée à notre collègue, M. A. Jaccard, qui s'est acquitté de sa tâche avec talent en reproduisant les traits de Louis d'Affry, premier landamman de l'Acte de



médiation ; ce motif a été également utilisé pour la frappe d'une plaque spéciale destinée à rappeler le congrès.

La Société a fêté le 80^e anniversaire de son membre honoraire, M. le Dr Imhoof-Blumer, par l'envoi d'un souvenir sous forme de coffret renfermant les photographies de la plupart de nos sociétaires ; cet envoi était accompagné d'une lettre de félicitations.

En terminant, M. le président remercie la Société pour la marque de confiance qu'elle témoigne à son comité en le réélisant à chaque période ; toutefois les membres qui le composent seraient tout disposés à céder leur mandat si l'assemblée jugeait bon d'appeler des forces plus jeunes et mieux qualifiées pour la représenter.

M. Grossmann présente le rapport financier, soldant par une diminution sur l'exercice précédent de nos fonds disponibles, qui sont actuellement de 2093 fr. 60.

M. Alphonse Meyer donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes, ceux-ci étant approuvés par M. Lang-Schneebli et lui, avec remerciements à notre trésorier.

Le secrétaire excuse l'absence de M. Cailler, bibliothécaire, et présente le rapport que ce dernier a rédigé sur l'état de notre bibliothèque et de notre médaillier. Le nombre des publications reçues a fortement diminué ces trois dernières années, mais, par contre, on

constate un accroissement du chiffre des sociétaires utilisant les ressources de la bibliothèque. M. Cailler cite, en passant, un acte de vandalisme incompréhensible commis par un lecteur dénué de scrupules ; la déprédation causée a pu être réparée. Espérons que le fait ne se renouvellera pas.

Ces rapports, mis aux voix, sont acceptés à l'unanimité, avec remerciements proposés par M. de Palézieux-du Pan.

En conformité de l'article 12 des statuts, l'assemblée procède à l'élection du comité pour une nouvelle période triennale. Sur la proposition de M. Lang-Schneepli, la réélection *in globo* du comité sortant est votée par acclamation. En conséquence, sont élus pour 1918—1921 :

MM. Eug. Demole, président ;
Éd. Audeoud ;
Th. Grossmann ;
H. Jarrys ;
H. Cailler ;
H. Fatio ;
E. Hahn.

M. Demole remercie l'assemblée de cette nouvelle marque de confiance dont le comité tâchera de se rendre digne.

MM. Lang-Schneepli et A. Meyer sont confirmés comme vérificateurs des comptes.

Sur la proposition du comité, l'assemblée maintient à 15 francs la cotisation annuelle.

M. le président demande à l'assemblée de désigner le lieu de la prochaine réunion, en rappelant la coutume d'alterner les séances entre la Suisse alémanique et la Suisse romande ; cette année, le congrès nous ayant empêchés de nous rendre en Suisse alémanique, c'est dans cette région que doit être choisie la localité de la prochaine assemblée.

M. de Palézieux propose Bâle ou Zurich ; M. Lugrin, Thoune ou Berthoud ; M. Dreyfus opinerait pour Zurich, vu que cette ville possède une section.

Finalement, la décision est laissée au comité, qui s'inspirera des desiderata exprimés.

Sur la proposition du comité, MM. Ernest Lehr, à Lausanne, et Ad. Dieudonné, à Paris, sont nommés membres honoraires, en raison de leurs travaux numismatiques.

La partie administrative étant terminée, on passe aux communications portées à l'ordre du jour.

M. É. Hahn, de Zurich, parle des deux médailles commémoratives des batailles de Dreux (19 décembre 1562) et de Moncontour (3 octobre 1567). Ces médailles étaient destinées aux capitaines et officiers suisses (Talmann, Louis Pfyffer, Cécri) qui s'étaient distingués au service de la couronne de France, dans les trois guerres victorieuses de Charles IX contre les huguenots ; ces pièces n'étaient pas considérées comme des récompenses dues à la valeur, mais comme des insignes à porter par les survivants lors des cérémonies religieuses commémoratives en l'honneur des camarades tombés au champ d'honneur. M. Hahn fait circuler le seul exemplaire en or de la première de ces médailles, qui fut porté par le capitaine Louis d'Affry, de Fribourg ; il est actuellement la propriété d'un descendant de la famille d'Affry, M. Hubert de Diesbach, qui l'a confié à M. le prof. Ducrest.

On ne possède pas d'original de la médaille de Moncontour, disparue depuis longtemps ; il n'en existe qu'une reproduction.

Ces deux médailles sont de même dimension et, en les comparant, on arrive à la conclusion qu'elles sont de même facture et qu'elles sont l'œuvre du même graveur, qui a signé la seconde de ses initiales : H. L.

Cette communication était accompagnée de plans et de vues des deux batailles.

M. le président remercie M. Hahn de son consciencieux exposé ; il est intéressant de voir cette médaille de la bataille de Dreux, dont il a été beaucoup parlé ; ainsi que la suivante, elle rappelle la vaillance des Suisses et il est toujours agréable de se remémorer leurs succès passés. M. Demole espère que M. Hahn pourra publier cette étude.

M. E. Lugrin, de Lausanne, présente un travail sur les prix du Collège de Vevey, dès 1723 jusqu'à la fin du XVIII^e siècle ; cette étude fait suite à celle présentée en septembre 1916 à Zofingue.

L'auteur rappelle ses conclusions, desquelles il résulte que ces prix sont des médailles locales, analogues à celles d'autres villes des bailliages bernois d'avant 1798 ; les plus anciens de ces prix ont été fabriqués par des orfèvres d'origine française, dont on peut reconstituer la liste par les contremarques que portent quelques-uns d'entre eux.

D'après Haller, ils remontent au dernier tiers du XVII^e siècle, quoique rien dans les registres communaux ne vienne confirmer cette supposition.

De forme carrée ou rectangulaire à l'origine, ils portent au droit les

armes de la ville et au revers la légende PRÆMIUM DILIGENTIÆ. L'aspect de ces pièces indique qu'elles ont été fondues.

La distribution de ces récompenses se faisait au printemps ; c'était le sujet de cérémonies officielles accompagnées de représentations théâtrales et suivies du tir à l'oiseau, ou papegai.

Réservées presque exclusivement aux écoliers et d'un poids variant de trois à dix deniers selon l'importance de la classe à laquelle elles étaient destinées, ces médailles furent parfois distribuées aux exécutants de la représentation scénique.

De 1769 à 1798, la forme des prix de Vevey se modifie ; le flan circulaire succède au moule carré ; frappées au moyen du balancier de la Monnaie de Berne, ces médailles, par leur facture, revêtent l'aspect des « Schulpfennige » bernois et paraissent être l'œuvre de Jean-Gaspard Mörkoffer. La légende primitive est maintenue, augmentée d'autres devises, telles que VIRTUS INNEXA VERO — AUT PUER AUT NIHIL, accompagnant au revers Minerve couronnant un enfant, ainsi que la seconde légende : QUÆRAS HABEBIS.

Les coins employés firent retour à la ville de Vevey, puis les préoccupations politiques de la période napoléonienne interrompirent ces distributions de prix, qui furent reprises plus tard.

M. le président remercie et félicite M. Lugrin, en exprimant l'espoir qu'il pourra terminer cette monographie par l'étude des prix de Vevey du XIX^e siècle à nos jours.

M. de Palézieux-du Pan signale une pièce du Musée de Vevey, au sceptre surmonté d'un oiseau, se rattachant aux cérémonies de promotions scolaires ; il souligne l'intérêt de l'étude de M. Lugrin, rappelant l'esprit d'indépendance communale vis-à-vis de Berne ; enfin, il croit que la municipalité obéit à un mobile artistique plutôt qu'à la renonciation à cette indépendance lorsqu'elle fit frapper ces prix à la Monnaie de Berne.

M. Eug. Demole prie M. l'abbé Ducrest d'occuper le fauteuil présidentiel pendant qu'il donne lecture de son travail sur l'enchaînement des systèmes monétaires, du XIII^e au XV^e siècle, dans une partie de l'ancien évêché de Lausanne.

Cet évêché comprenait un territoire considérable, dans lequel on relevait entre autres les décanats de Neuchâtel, Fribourg, Berne, Avenches et Soleure. Si la livre de Lausanne n'a pas eu une grande action sur les parties allemandes du diocèse, il est prouvé qu'elle a déterminé la formation des livres de Neuchâtel et de Fribourg. Ce n'est

pas sans résistance que les évêques de Lausanne purent faire accepter leur monnaie par les parties romandes soumises à leur obédience, toutefois la substitution de cette monnaie à l'argent viennois paraît un fait accompli à Neuchâtel à la fin du XIII^e siècle ; en effet, d'après l'accord conclu en 1272 entre l'évêque et la comtesse de Neuchâtel, il est stipulé que 5 livres viennoises équivaudront à 4 livres lausannoises.

Bien que deux auteurs de la fin du XVII^e siècle et du commencement du XVIII^e siècle, le chancelier de Montmollin et Boyve attribuent à cet acte les transformations du système monétaire de Neuchâtel, ces transformations sont plus récentes et peuvent être rattachées à trois facteurs principaux : 1^o *La réforme monétaire de 1420*, accomplie par Guillaume de Challant, évêque de Lausanne ; la monnaie lausannoise se trouvant alors fort au dessous de celle de Savoie reçue dans le pays de Vaud, cette réforme établit une nouvelle livre, appelée argent fort ou argent bon, qui fut à l'ancienne dans le rapport de 1 : 1^{1/2} ; ce rapport reste constant jusqu'en 1491.

2^o *L'influence du florin de Savoie*, qu'on voit circuler à Neuchâtel dès le XIV^e siècle, avec une valeur supérieure à celle de la livre de Lausanne. En 1451, ce florin est égal à une livre faible.

3^o Ces deux monnaies de compte s'effacent enfin devant la *livre tournois*, introduite vers le milieu du XIV^e siècle, et qui se substitua à la livre forte.

Comme celle de Neuchâtel, la livre de Fribourg dérive de celle de Lausanne ; elle est acceptée dans la proportion de 1,76 à 1, lors de la réforme de 1420, pour tomber à 1,71 en 1446 et à 1,66 en 1452 ; ceci implique l'absence à Fribourg d'une monnaie de compte. Une autre différence entre Fribourg et Neuchâtel est le rôle négatif que joua dans la première de ces deux villes la livre tournois.

M. Ducrest remercie l'auteur de cette étude savante si clairement exposée ; cette question, quoique ardue, est d'un intérêt primordial, elle n'a jamais été étudiée à fond, aussi doit-on savoir gré à M. Demole d'avoir ainsi posé des jalons pour une étude future.

Il est encore donné lecture d'une dépêche de notre collègue, M. Haas-Zumbühl, de Lucerne, puis l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures et demie.

* * *

Les sociétaires se réunissent ensuite pour le dîner dans la grande

salle de l'hôtel du Faucon, la même où le 14 décembre 1879 fut fondée la Société.

Au dessert, M. Grossmann distribue le jeton annuel, dont chacun félicite l'auteur, M. A. Jaccard.

Sur la proposition de M. Dreyfus, l'assemblée envoie par télégramme d'affectueuses salutations à notre membre honoraire, M. le D^r Imhoof-Blumer, retenu à Winterthour.

M. É. Hahn donne lecture d'une proposition de M. Stückelberg, de Bâle, relative aux publications des différentes sociétés historiques ; cette proposition ne soulève aucune discussion.

M. Rosset-Klausfelder, conservateur du Musée de Vevey, présente une communication sur le classement des prix d'école de cette ville, dont il décrit les cinq types principaux.

M. Muriset-Gicot, de Genève, prend ensuite la parole pour adresser l'expression de la reconnaissance de tous à notre dévoué président, auquel notre Société est redevable de sa marche ascendante. Parmi les communications de ce jour, celle de M. Hahn nous rappelle la vaillance et la fidélité des Suisses d'autrefois, ce qui est un réconfort pour nous dans les temps actuels ; car si l'ennemi surgissait, tous les Suisses sans distinction se lèveraient pour la défense du drapeau, de même qu'ils lutteront contre les ennemis intérieurs, les fauteurs de désordre qui cherchent à affaiblir le moral des citoyens ; des réunions comme celles de ce jour ont leur utilité, car elles donnent à ceux qui y participent une confiance réciproque. C'est dans cet esprit que l'orateur lève son verre à la Patrie suisse, à la Société suisse de numismatique et à son dévoué président.

M. Demole remercie M. Muriset pour son toast, puis il signale le fait que c'est la sixième fois que se réunit en cette ville notre Société, fondée par un petit nombre de numismates bien inspirés qu'il rappelle à notre mémoire et dont l'un d'eux se trouve parmi nous, en la personne de M. de Palézieux-du Pan.

Ce dernier remercie M. le président pour ses paroles aimables, puis il relate quelques souvenirs des premières années de notre association.

M. É. Henrioud, d'Yverdon, émet le vœu que l'on fasse des efforts pour intéresser à notre science la jeune génération.

M. A. Jaccard souhaite également que notre Société prenne position quant à la question concernant la décoration des monnaies que la Confédération doit faire frapper prochainement.

Enfin, M. Dreyfus rend hommage à la compétence de M. Jaccard et,

au nom de l'assemblée, il le félicite pour l'exécution du jeton de cette année.

* * *

Le même soir, la Société de préhistoire tenait séance. Après les rapports de M. Viollier, président, et de M. Tatarinoff, secrétaire, les sociétaires entendirent une conférence de M. le D^r Landau sur l'anthropologie des populations lacustres ; MM. les prof. Ducrest et Kirsch entretinrent l'assemblée des fouilles faites à la tuilerie du Mouret, où devaient se trouver les thermes d'un riche Romain du 1^{er} au 11^e siècle. M. Sulzberger parla également d'une station lacustre découverte à Schaffhouse.

A la même heure, la Société d'héraldique était réunie sous la présidence de M. le D^r Ganz, de Bâle. M. P. Grellet présenta le rapport annuel et M. le prof. Baumann, de Berne, fit une savante dissertation sur l'origine de la croix fédérale ; la croix des étendards figure déjà sur le labarum de Constantin, puis on la trouve sur les bannières de l'empire romain germanique ; on la voit enfin sur les drapeaux des villes impériales de Schwytz et de Berne avant de devenir notre emblème national.

* * *

La seconde journée débuta par deux séances : celle de la Société des traditions populaires et celle de la Société pour la conservation des monuments historiques.

La première de ces sociétés avait à son ordre du jour le rapport annuel présenté par M. le D^r Hans Bächtold, de Bâle, puis des communications ; M. H. Mercier, de Genève, fit une spirituelle causerie sur les sobriquets nationaux ; M. le D^r Hoffmann-Krayer, de Bâle, parla de la mission qui incombe à la Société pour fortifier le sentiment national ; enfin M. le D^r Gerold, de Bâle, entretint ses auditeurs des chansons populaires romandes, avec exemples à l'appui.

La seconde des sociétés était présidée par M. Camille Martin, de Genève. Une fois les questions administratives réglées, M. le D^r Guyer exposa la nécessité de la conservation des monuments historiques et M. le prof. Ducrest passa en revue les travaux accomplis dans ce domaine en pays fribourgeois.

A 10 heures et demie, les congressistes se réunissaient à la Grenette pour l'assemblée générale. Le président du congrès, M. Meyer von

Knonau, de Zurich, félicita les historiens réunis et remercia la ville de Fribourg pour son hospitalité, grâce à laquelle ont pu se grouper pour la première fois les sociétés qui explorent et exploitent conjointement le patrimoine que nous ont légué nos ancêtres, ceci afin de faire mieux connaître et aimer la patrie suisse. L'orateur fit l'histoire des sociétés représentées, en formant des vœux pour le travail en commun des amis de l'histoire.

M. Alfred Cartier, directeur du Musée d'art et d'histoire de Genève, fit une conférence du plus haut intérêt sur l'archéologie dans ses rapports avec l'histoire, démontrant que ces deux disciplines doivent travailler dans une étroite collaboration ; par les travaux effectués depuis moins d'un siècle, l'archéologie — ou plus exactement la pré-histoire — a conquis sa place parmi les sciences positives et peut revendiquer son autonomie, tout en restant la collaboratrice de l'histoire.

Les congressistes se rendirent ensuite à la collégiale de Saint-Nicolas, où M. le prof. Zemp, de Zurich, leur expliqua avec plans à l'appui les différentes phases de la construction de cette église, depuis 1283 où fut posée la première pierre, jusqu'en 1640 où fut édifié le chœur actuel ; les différentes parties de l'édifice furent visitées et occasionnèrent de nombreuses remarques du savant conférencier.

A 1 heure et demie, les assistants prenaient place autour des tables dressées dans les salles du Cercle catholique où, malgré la dureté des temps, un menu copieux les attendait ; si l'appétit des convives fut satisfait, leurs sentiments patriotiques le furent davantage, grâce aux dispositions prises par le comité d'organisation, qui s'est ingénié à procurer à ses hôtes toutes les satisfactions esthétiques. Pendant le repas un groupe de jeunes filles et de jeunes gens en costumes fribourgeois, firent entendre, sous la direction de M. le prof. Bovet, une succession de chants patriotiques et de vieux airs chaleureusement applaudis ; chacun en gardera le souvenir, car une plaquette contenant les paroles était remise aux convives. Chacun reçut en outre un exemplaire des *Pages d'histoire*, volume de 370 pages édité par les soins des Sociétés d'histoire de Fribourg avec l'appui financier du Conseil d'Etat de ce canton. A signaler aussi la carte de fête, agréablement ornée, puis la reproduction d'une estampe représentant une bourgeoise de Fribourg dans ses atours d'autrefois.

Les discours prononcés au dessert furent empreints du plus pur patriotisme.

M. Fr. Ducrest salua les convives au nom du comité d'organisation ; il eut des paroles particulièrement aimables à l'adresse du vénéré président du congrès, M. Meyer von Knonau, et à celle des délégués des cantons, affirmant la cordialité des sentiments de Fribourg à leur égard ; il remercia enfin le gouvernement et le Conseil communal fribourgeois de leur sollicitude pour le congrès.

M. Meyer von Knonau et M. le D^r Vischer se firent les interprètes de la gratitude des congressistes pour l'accueil qui leur était réservé et félicitèrent les historiens de savoir allier le culte du passé à l'amour du progrès dans toutes les branches de l'activité sociale.

Puis ce fut M. Perrier, Conseiller d'Etat, qui prononça un discours d'une superbe envolée, dans lequel il reconnut la valeur et l'utilité de l'activité des historiens, qui représentent une des grandes forces conservatrices de notre idéal national ; le peuple fribourgeois a conscience de cette mission, c'est pourquoi le Grand Conseil n'a pas hésité à voter les crédits nécessaires à l'aménagement des archives cantonales, car dans ces vieux papiers, il y a un peu de l'âme fribourgeoise et ces antiques parchemins, en révélant le passé, nous montrent le chemin de l'avenir. Après avoir affirmé la volonté de ses compatriotes de ne pas tolérer d'influences étrangères, l'orateur porte son toast aux historiens, gardiens de notre passé, artisans de notre avenir.

Enfin M. Philippe Godet traduisit les sentiments qui étreignaient l'assistance à l'audition des chants patriotiques exécutés par le chœur ; ils ont fait revivre la poésie profonde de la vieille Suisse, à laquelle se rattache notre conscience nationale, cela prouve que l'esprit des ancêtres vit encore en nous et sera de force à surmonter les difficultés de l'avenir.

L'assemblée, debout, entonna le chant si poétique des *Armaillis*, puis décida l'envoi d'une dépêche au Parlement fédéral, affirmant l'attachement des sociétés présentes à la Confédération et exprimant leur gratitude à l'Assemblée fédérale pour la protection accordée par elle aux lettres, aux sciences et particulièrement à la conservation des monuments historiques.

M. Ducrest donna encore lecture d'une lettre de Mgr. Colliard, évêque de Lausanne et Genève, formant des vœux pour le congrès et exprimant le regret de ne pouvoir y assister.

Les congressistes visitèrent encore divers monuments et assistèrent dans la collégiale à un concert des célèbres orgues, après quoi ils admirèrent les richesses du trésor de l'église.

La soirée s'est terminée par une réception chez M. et M^{me} de Graffenried-Villars ; l'inclémence persistante du temps ne permit pas aux visiteurs de se répandre dans le superbe parc de la Poya, ni de jouir du panorama vu de la terrasse, mais ils apprécièrent la large hospitalité de leurs hôtes et eurent encore la bonne fortune d'applaudir quelques mélodies du chœur, en particulier le *Ranz des vaches*, dans lequel M. de Graffenried fit valoir sa belle voix.

* * *

La matinée du lundi fut consacrée à la visite de l'abbaye cistercienne de Hauterive, sous la conduite de Mgr. Kirsch et de M. F. Broliet. M. le prof. Bovet fit entendre la belle voix de l'orgue de la chapelle et, pendant qu'une collation était servie au cloître, les élèves de l'école normale exécutèrent de gracieuses compositions de M. Bovet.

Enfin, au retour, les promeneurs firent une halte au château de Pérolles, où M^{me} de Zurich leur réservait le plus charmant accueil.

Ainsi se termina le premier congrès des historiens suisses ; indépendamment du travail accompli au point de vue scientifique, ce fut une halte réconfortante sur la route ardue que nous parcourons en ces temps troublés ; elle nous permet d'envisager l'avenir avec moins de pessimisme, car nous avons senti vibrer l'âme suisse et nous voulons espérer que le faisceau confédéral ne fera que se resserrer toujours davantage pour le bien de la patrie.

HENRI JARRYS.

Rapport du président.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Plusieurs fois déjà, depuis sa fondation dans cette ville, en 1879, notre Société s'est réunie à Fribourg.

Aujourd'hui, contrairement à l'usage, c'est au printemps que nous venons tenir notre séance annuelle.

Cette innovation provient, comme vous le savez, du Congrès historique et archéologique suisse qui, aujourd'hui même, s'ouvre dans cette ville.

Pour la première fois notre compagnie va se trouver dans son cadre naturel qui est celui de l'histoire et de l'archéologie. Dans les diverses sociétés conviées à ce congrès, nous retrouvons les membres de la même famille, groupés sous des disciplines distinctes autour de la Société générale d'histoire suisse. C'est avec joie que nous saluons l'occasion qui nous est offerte, pendant trois jours, de pouvoir nous entretenir avec tous ceux qui concourent, par des voies diverses, au même but que celui que nous poursuivons.

Dans la deuxième livraison du tome XXI de la *Revue*, il a été rendu compte, déjà, du décès et des travaux de deux de nos membres actifs, survenus depuis notre dernière réunion, MM. Rodolphe Brüderlin et Müller-Fankhauser, je n'y reviendrai donc pas.

Au cours de cette dernière réunion, à Sion, nous avons reçu comme membre actif, le chef du Département de l'Instruction publique, M. le Conseiller d'Etat Burgener et, dans le courant de l'exercice, M. le D^r Robert Zellweger, de Bâle.

Dans le temps troublé que nous traversons, nous ne pouvons prétendre faire de nombreuses recrues, car les préoccupations sont ailleurs.

Nous ne pouvons pas non plus publier notre *Revue* d'une façon normale. Après nous être limités à ne faire paraître qu'un volume tous les deux ans, nous en venons peu à peu à ne publier qu'un fascicule par année.

Que les auteurs et les abonnés à la *Revue* veuillent bien prendre quelque patience. La plupart des publications périodiques en sont là. Cet engourdissement ne sera que passager et des temps meilleurs viendront.

La réunion à Fribourg des diverses sociétés historiques suisses nous a paru un événement assez important pour qu'il soit rappelé par un petit monument numismatique.

Cette première tentative de grouper pendant quelques jours les membres de nos sociétés suisses s'occupant d'histoire et d'archéologie sera sûrement développée par la suite, et l'on peut prévoir que ce ne seront plus seulement les sociétés ayant le nom de suisses qui seront appelées à se réunir, mais aussi toutes les sociétés cantonales et, mieux encore, tous ceux que l'histoire et l'archéologie suisse intéressent, qu'ils fassent ou non partie d'une société.

Le Congrès de Fribourg sera rappelé par une plaquette portant le buste de Louis d'Affry, le premier magistrat suisse de l'acte de médiation, dont nous retrouverons aussi les traits sur notre jeton annuel. Le modelage en a été fait avec succès par notre collègue, M. Auguste Jaccard. L'inscription rappelle la date du congrès.

Le 11 mai de cette année, notre cher ami et vénéré collègue de Winterthour a fêté le 80^e anniversaire de sa naissance, et il a reçu, à cette occasion, de nombreux témoignages d'estime et d'affection. Notre Société a tenu, en ce qui la concernait, à témoigner à notre éminent collègue et membre honoraire toute la joie qu'elle éprouvait de fêter le 80^e anniversaire de sa naissance et, en formant à son sujet les meilleurs vœux de santé et de félicité, elle lui a remis un coffret renfermant les photographies d'un grand nombre de membres de la Société.

M. Imhoof-Blumer nous a répondu une lettre charmante, exprimant toute la joie que lui a procuré le souvenir de la Société suisse de numismatique et le regret qu'il éprouve de ne pouvoir se trouver aujourd'hui parmi nous.

Messieurs et chers collègues, vous allez être appelés, une fois de plus, à renouveler votre comité, dont le mandat expire aujourd'hui. Voilà bien des années déjà que vous reportez aux mêmes fonctions les mêmes personnes. Elles considèrent cette fidélité comme un témoignage de confiance et comme un honneur, mais elles tiennent cependant à vous faire observer que si vous jugez à propos de les remplacer par d'autres membres plus jeunes et mieux qualifiés pour vous représenter, elles s'inclineraient avec empressement devant votre choix, persuadés qu'il aurait été dicté pour le bien de notre compagnie.

Eug. DEMOLE.

Rapport du trésorier pour l'exercice 1917.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Voici le compte rendu financier pour 1917; nous allons le comparer avec celui de l'année précédente pour en tirer les conclusions.

I. Dépenses	1916	1917
Impressions et illustrations	Fr. 1712 40	Fr. 2356 10
Frappe de médailles	» — —	» 57 05
Fonds spéciaux	» 94 40	» — —
Frais généraux	» 423 10	» 523 55
Caisse (solde débiteur)	» 2863 60	» 2093 60
Total	Fr. 5093 50	Fr. 5030 30
II. Recettes		
	1916	1917
Cotisations arriérées	Fr. 45 —	Fr. 270 —
» annuelles	» 1530 —	» 1560 —
Droits d'entrée	» 5 —	» 15 —
Frappe de médailles	» 3 40	» — —
Abonnements à la <i>Revue</i>	» 56 25	» 75 —
Vente d'anciennes publications	» 90 55	» 102 50
Intérêts	» 103 75	» 114 20
Annonces	» — —	» 30 —
Caisse (solde de l'exercice précédent)	» 3259 55	» 2863 60
Total	Fr. 5093 50	Fr. 5030 30

Le nombre de nos membres a encore un peu diminué et beaucoup de ceux qui habitent l'étranger ne paient pas leurs cotisations annuelles depuis le commencement de la guerre; vous serez d'accord avec moi de les maintenir sur notre rôle jusqu'aux jours meilleurs qui ne sauraient tarder à revenir. Nous pouvons même les entrevoir déjà par le fait réjouissant d'avoir retrouvé la somme de 270 francs qui nous a été versée pour cotisations arriérées.

Nous avons continué la publication de notre *Revue* dans la mesure permise par l'état de nos finances, et nous espérons qu'il en sera de même par la suite; toutefois il ne faut s'attendre qu'à de petites livraisons, vu les augmentations inévitables des frais d'impression.

Pour l'exercice écoulé nous constatons une diminution de **770 francs** de nos fonds disponibles, par contre l'état de nos fonds spéciaux représentant les versements faits de nos membres à vie est resté le même.

Pour terminer je remercie sincèrement tous les collaborateurs à la *Revue* et en première ligne notre très dévoué président, M. Eugène Demole, qui dirige cette publication avec tant de distinction.

Genève, le 6 juin 1918.

Th. GROSSMANN, *trésorier*.

Rapport des vérificateurs des comptes pour 1917.

MESSIEURS,

Les sousignés, chargés de vérifier la comptabilité de notre Société pour 1917, ont examiné les reçus, les comptes, le bilan, et tout a été reconnu parfaitement juste.

Nous vous prions, Messieurs, de ratifier les comptes, de donner décharge à notre trésorier, M. Grossmann, et d'y joindre tous nos remerciements pour les bons services qu'il rend à notre Société.

Moudon, le 10 juin 1918.

A. MEYER.

Baden, le 12 juin 1918.

E. LANG-SCHNEEBLI.

Rapport du Bibliothécaire.

MESSIEURS,

La période triennale que nous venons de passer ne présente, pour notre bibliothèque, rien de particulièrement saillant. Les événements aussi formidables que douloureux que le monde a supportés, jour après jour, pendant les trois ans écoulés, ont laissé peu de place pour les préoccupations d'ordre intellectuel, si légitimes soient-elles; aussi le nombre des périodiques que nous recevons a été minime, comparé à ce qu'il était en 1914.

Cinquante et une revues nous étaient alors adressées, ce nombre n'est plus que de vingt-six.

Quant aux ouvrages de fonds, c'est un fait digne d'être signalé lorsqu'il en paraît un et que... son auteur veut bien penser à nous.

Si la quantité des publications a été faible, en revanche le nombre des livres utilisés a été assez considérable, parce que quelques membres se sont documentés en vue de divers travaux ou numismatiques ou archéologiques.

Malheureusement certains livres courent les plus grands dangers à être manipulés trop fréquemment lorsqu'ils ne sont pas reliés. Ceci a causé la perte importante d'une livraison de la *Gazette numismatique française*.

A côté de ce fait regrettable, je vous en signalerai un plus regrettable encore, non pour le résultat, mais bien par la mentalité qu'il dénote.

Sur les indications d'un de nos collègues, j'ai constaté qu'on avait coupé une feuille entière, soit seize pages, à l'un de nos périodiques. Grâce à l'amabilité de l'éditeur, le dommage a pu être réparé; je m'abstiens de qualifier cette façon de compléter ses collections personnelles.

Depuis trois ans l'état de notre médaillier est resté stationnaire; il ne s'est guère enrichi que des jetons de présence de nos dernières assemblées.

Avant de vous donner les indications habituelles sur l'accroissement et l'utilisation de nos collections, qu'il me soit permis de remercier encore une fois tous ceux qui s'y sont intéressés d'une façon ou de l'autre.

	Année 1915-1916	Année 1916-1917	Année 1917-1918
Livraisons périodiques.....	140	114	76
Volumes et brochures non périodiques	10	12	6
Catalogues	9	17	44
Médailles et jetons	20	20	—
Livres empruntés	18 ouv. = 30 vol.	23 ouv. = 99 vol.	18 ouv. = 74 vol.
Lecteurs à domicile	6	12	6

On remarquera dans cette statistique le nombre relativement élevé des catalogues que cette dernière année a amenés sur nos rayons. Ils proviennent d'un don fait par un archéologue genevois étranger à notre société, M. Darier fils, que je me suis empressé de remercier en votre nom.

Genève, le 14 juin 1918.

H. CAILLER, *bibliothécaire.*